

COMMUNE DE FRETERIVE

Compte-rendu du conseil municipal du 9 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 9 avril à 18h30,

Le Conseil Municipal, de la commune de FRETERIVE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mme BUEVOZ Eve, Maire de Freterive.

PRESENTS : BUEVOZ Eve - REVERDY Bernard – MIGUET Jean - BUEVOZ Guy - BOUCHE Fabrice - DI MASULLO Vincenza - AZNAG Rachid - DIE-FRANCOZ Marie-Hélène - DECOMBLE Aurore - TRUSCELLO Bernard

ABSENTS EXCUSES : PICHON Yannick - GERLIER Géraldine - CHABANOL David - GRANGE Christelle

Elu secrétaire : BUEVOZ Guy

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 février est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil peut procéder à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour :

Conseil Municipal des Jeunes

↳ **Intervention du CMJ, actions et projets**

Suite au travail des 3 commissions, un rapporteur de chacune d'elle est venu présenter au Conseil les actions proposées :

Commission « festive, culturelle, sportive » : rapporteur : Maxime

- projet de city stade - projet à long terme à étudier : proposition de visiter un city stade et de rencontrer les élus d'une ou deux communes
- proposition d'un « rallye vélo » sur le bas de la commune (*sportivité et maîtrise de la conduite à vélo*) et d'un « rallye pédestre famille » (*découverte du patrimoine sous forme d'énigmes*) sur le haut de la commune - « rallye pédestre » à prévoir fin mai et décision de reporter le « rallye vélo » à l'automne – balisage à prévoir pour la commune et gilets haute visibilité
- création d'une banderolle ou oriflamme pour identifier les actions du CMJ et l'achat de tee-shirts – *budget environ 150€ HT*

Commission « Environnement / cadre de vie » : rapporteurs : Timotey et Chloé

- concours de dessin sur « arrêter de jeter les mégots et chewing-gums dans la nature » en avril (*lots à prévoir pour la commune*)
- opération « Nettoyons la nature » prévue en mai (*petit matériel fourni par la commune*)
- pièges à frêlons pour juillet / août (*bouteilles en plastique rigide à collecter*)

Commission « Vivre ensemble » : rapporteurs : Jeanne et Sasha

- collecte de bouchons (fabrication et décoration d'un container par la commission) en partenariat avec l'association « coeur2bouchons »
- ventes de gâteaux le dimanche 26 mai en partenariat avec l'association « les Roses brunes » - recette reversée au profit des Restos du Coeur

Mme le Maire félicite les jeunes élus du travail réalisé et de leur implication Elle remercie également les 6 parrains pour leur investissement depuis le mois de septembre 2018.

Le Conseil approuve les actions proposées pour 2019 et accorde le budget sollicité pour ces manifestations.

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil décide la participation financière pour une formation 1er secours avec les pompiers de St Pierre d'Albigny et la prise en charge du transport pour une visite du Conseil départemental à Chambéry.

FINANCES

↳ **Budget communal , vote du budget 2019**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le budget primitif de la commune pour 2019 s'équilibrant en recettes et dépenses, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT: 660 949 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 361 802 €

Le virement de la section de fonctionnement pour alimenter la section d'investissement s'élève à 144 490 €.

➤ Les **charges à caractère général** se maintiennent en raison d'un effort de la commune de réaliser des économies notamment en matière d'éclairage public et de consommation énergétique (passage en leds) et la définition de priorités : prestation d'une archiviste en mairie, diagnostic éclairage public, la rénovation des murs de la cantine, remplacement des panneaux routiers abîmés, rebouchage des fissures sur voirie, et d'autre part aux nombreux travaux réalisés en régie par les services techniques.

➤ En investissement les **dépenses nouvelles d'équipement** comprennent l'acquisition de matériel technique, l'achat de matériel informatique pour la mairie et l'école, la fin de la procédure de révision du PLU, un programme de réfection de voirie, l'étude du projet sécurisation de la RD 201 aux Fiardières, la mise aux normes électriques à l'école et les travaux de réseau d'eau pluvial aux Barlettes.

🔗 **Vote des taux d'imposition**

Le Conseil décide de ne pas augmenter les taux et approuve, ces derniers comme suit :

Taxes	Taux 2019
Taxe d'habitation	11,63%
Taxe foncière bâti	28,43%
Taxe foncière non bâti	89,04%

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20

*Mme le Maire,
Eve BUEVOZ*

